

# « S'attaquer aux violences conjugales, c'est un combat pour l'avenir »

Les violences faites aux femmes ne laissent pas indifférents les jeunes. Une classe de seconde du lycée François-Rabelais a interviewé l'ancien avocat général à la cour d'appel de Douai, Luc Frémot, qui a été précurseur dans ce domaine.

PAR LES ÉLÈVES DE SECONDE  
DU LYCÉE FRANÇOIS-RABELAIS  
douai@lavoixdunord.fr

## DOUAI.

– Dans quelles circonstances êtes-vous arrivé à Douai ?

« J'étais substitut à Boulogne et j'ai été nommé substitut général à la cour d'appel de Douai. »

– Le Douaisis était-il plus touché par les violences conjugales ?

« Pas du tout. Les violences conjugales, c'est un problème national. Il touche toutes les catégories sociales, des précaires aux plus favorisés. En ville, à la campagne. Cela révèle une société patriarcale où certains hommes considèrent la femme comme un objet. Créant un rapport dominant-dominé, ce qui déclenche la violence dans le foyer. »

– Quelles ont été vos premières mesures ?

« D'emblée, j'ai décidé d'appliquer la tolérance zéro. Dès que des violences m'étaient signalées, je souhaitais apporter une réponse claire et innovante. J'ai supprimé les mains courantes (déclarations déposées par les victimes). J'ai demandé aux forces de l'ordre qu'on enregistre systématiquement les plaintes et qu'une enquête soit ouverte. J'étais prévenu de chaque situation. Et on plaçait les auteurs



L'ancien magistrat Luc Frémot, aujourd'hui retraité, continue d'être un homme engagé. PHOTO SÉVERINE COURBE

en garde à vue quand les faits étaient avérés. On sortait les prévenus du domicile familial, en les plaçant au foyer Les Compagnons de l'Espoir, ce qui permettait aux victimes de rester chez elles. Et, l'autre innovation, était la prise en

charge des auteurs de violences, par des équipes de psychiatres et de psychologues pour les amener à réfléchir sur leurs comportements afin de pouvoir les modifier. »

– Étiez-vous précurseur ?

« Oui. C'était en 2003. À l'origine,

je n'avais pas de ressources juridiques pour le faire. Grâce aux médias, j'ai pu avoir accès au parlement et une suite de lois a complété les mesures existantes mais jusqu'alors insuffisantes pour lutter contre ce problème. »

– Comment peut-on prévenir cette violence, notamment auprès des jeunes femmes ?

« Il faut qu'une formation soit mise en place le plus rapidement possible. Cela doit commencer dès l'école sur le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes. Il faut inverser le rapport de force parce que, malheureusement, la violence, c'est la loi du plus fort et elle doit être définitivement abolie.

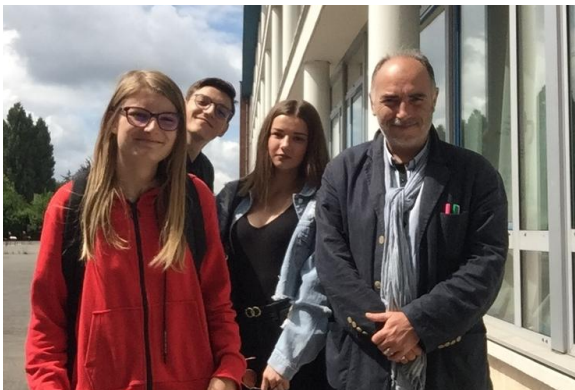
« **Quand on travaille sur ces questions, on œuvre pour l'avenir parce que les enfants présents peuvent, à leur tour, devenir violents ou victimes.** »

Plus on en parlera, plus les jeunes s'impliqueront, comme vous le faites d'ailleurs en ce moment. Tout le monde doit être formé, comme d'ailleurs les intervenants, policiers, gendarmes et les magistrats qui ne sont pas suffisamment sensibilisés. Quand on travaille sur ces questions, on œuvre pour l'avenir parce que, bien souvent, les enfants présents peuvent, à leur tour, devenir violents ou victimes. Sauf certains qui y échappent grâce à la résilience. C'est un véritable combat pour l'avenir. » ■

## Les élèves du lycée pro Rabelais de Douai

Les élèves de seconde bac professionnel commerce du lycée François-Rabelais de Douai ont choisi d'aborder la délicate question des violences conjugales avec un homme qui a marqué par son engagement et le territoire, Luc Frémot.

Ces journalistes en herbe, accompagnés de leur professeur de français, Éric Lemaître, sont : Loubna Ait Said, Othmane Araben, Ryan Asri, Naël Bermonville, Lucas Bonnet, Logan Bourgeois, Alicia Chakour, Didier Cherquefosse, Noa Delacroix, Rael Delhay, Louis Duquenne, Esteban Duval, Fleuriane Ernaelsteen, Sarah Estin, Ysaline Flinois, Emmy Florentin, Kyliann Grattepanche, Anaïs Herbaux, Cassandra Labarrière, Anissa Lahrigue, Cédric Lievens, Jordan Martinez, Anouar Oubaslam, Françoise Pagniez, Cindy Parot, Matteo Pinte, Célia Rawelet, Énola Silvert, Léa Smolarek, Gwendoline Tesmoingt, Melih Uysal, Tatiana Vernagut, Pauline Warlouze et Lilian Willemot. Mais, en période de crise sanitaire seuls Françoise, Lilian et Célia ont mené l'interview avec Luc Frémot. ■



À cause de la crise sanitaire, seuls Françoise, Lilian et Célia ont mené l'interview avec leur professeur de français.

### JOURNALISTES EN HERBE, C'EST QUOI ?

L'opération « Journalistes en herbe », également appelée « entrer dans l'écrit », a été reconduite pour la huitième année consécutive dans le cadre d'un partenariat entre l'association Les Voies du Nord, la fondation d'entreprise Caisse d'Épargne Hauts-de-France, la fondation SNCF, le rectorat et notre journal. Elle vise à impliquer les élèves dans un projet journalistique, avec publication dans nos colonnes d'un article sur une thématique relative aux valeurs de la République. Ces parutions ont débuté en mars mais ont été interrompues par la crise sanitaire et le confinement. Nous les avons reprises le parutions mi-juin. Elles se terminent aujourd'hui. Participent cette année des écoliers et collégiens du Ternois, du Lensois, du Dunkerquois et de la Sambre, ainsi que des lycées professionnels de Denain, Calais, Roubaix et du Douaisis.

Portée par l'Association Les Voies du Nord et votre journal,  
l'opération « Journalistes en herbe » bénéficie du soutien  
de l'Académie de Lille, de la Fondation d'entreprise Caisse d'Épargne  
Hauts de France et de la Fondation SNCF.

